



Rhône-Alpes, Rhône
Lyon 2e
1 rue de l' Abbaye-d'Ainay, 5 impasse Catelin

Lycée Ampère, annexe Perrache, actuellement collège Jean-Monnet, annexe Catelin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA69007761

Date de l'enquête initiale : 2016

Date(s) de rédaction : 2016

Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire de la Ville de Lyon, enquête thématique régionale Patrimoine des lycées

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : lycée, collège

Genre du destinataire : de garçons

Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2015, AS, 2

Historique

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle ()

Dates : 1909 (daté par source),

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Meysson (maître d'oeuvre, attribution par source)

Description

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ; calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile, ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 3 étages carrés

Couvrements : voûte d'arêtes

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit à longs pans brisés ; appentis

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours avec jour, suspendu, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier droit

Autres organes de circulations : ascenseur

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété du département (?) ()

DE L'ANNEXE DU LYCEE AMPERE A CELLE DU COLLEGE JEAN MONNET

L'Annexe du lycée Ampère, 1879-1946

Le projet : d'un collège d'enseignement spécial à un lycée annexe

Le 20 juillet 1876, le conseil du 2e arrondissement émet le vœu qu'un nouveau collège soit créé à Lyon. Le rapport présenté au conseil municipal en séance du 12 juillet 1879 explicite le projet et en rappelle les principales étapes : le 21 février, ce dernier a en effet approuvé la création à Lyon d'un collège général affecté à un enseignement spécial analogue à celui donné à Paris dans les collèges Chaptal, Turgot, Colbert et Lavoisier (les programmes et la liste des enseignements dispensés au collège Chaptal sont joints à titre d'exemple). Saisis le 12 mars suivant, les services académiques ont convenu que la Ville manquait d'un établissement " pour l'enseignement des jeunes qui se destinent au commerce et à l'industrie ou à l'agriculture, où ils puissent recevoir un enseignement spécial répondant aux exigences croissantes de ces différentes carrières " (AC Lyon, 176 WP 050/20). L'idée directrice préconisée est de reprendre le modèle parisien en l'adaptant aux besoins économiques locaux.

A la même période, le **lycée Ampère** est confronté à un problème récurrent d'espace pour permettre son développement, et d'insalubrité des locaux qui contrevient aux exigences minimales d'hygiène. En 1881, l'administration envisage de déplacer tout l'internat du lycée en construisant en banlieue un nouveau lycée "sur un terrain assez étendu pour qu'ils aient [les élèves] à profusion l'air, la lumière et l'espace qui leur manque dans l'établissement actuel ", ce qui permettrait de faire du lycée Ampère " un vaste externat ouvert à toutes les classes d'âge, depuis les primaires jusqu'aux mathématiques spéciales ". Le rectorat se dit prêt à prendre en charge les frais d'acquisition et de construction de ce nouvel établissement (Ibid., **Lettre du recteur de l'Académie de Lyon**, 18 mars 1881). Aussi le conseil municipal approuve-t-il, par une délibération en date du 14 avril 1881, la création d'un nouveau lycée avec internat pour les classes supérieures. Le projet ne se concrétisera qu'une trentaine d'années plus tard par la construction aux Brotteaux du lycée du Parc, en 1914. Entretemps, les questions de place et de salubrité restant au premier plan, d'autres solutions sont élaborées soit par le directeur du lycée, soit par le rectorat ou le Ministère de l'Instruction publique, soit par la Ville (voir SUTEAU, P.-Y., 2010). Elles aboutissent d'une part à la création de l'annexe de Saxe, dans le quartier de la Guillotière, en 1904, d'autre part à celle de Perrache, dans le quartier d'Ainay, en 1909. Cette dernière va accueillir les classes de la 11e à la 4e, répondant ainsi partiellement au vœu de création d'un collège émis par le conseil du 2e arrondissement.

La réalisation

En 1864, la communauté des jésuites de la rue Sala acquiert de MM. Gaillard et Ferrand (AC Lyon, 4 S 198) des terrains rue Sainte-Hélène pour édifier une résidence avec chapelle et y accueillir des œuvres sociales. En 1871, ils obtiennent le droit d'y créer un collège qui prend le nom d'**Externat Saint-Joseph** (FOUILLOUX, HOURS, 2005, p. 116), dont le plan est visible sur le plan général de la ville de Lyon en 1890 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214) : au nord, bordant la rue Sainte-Hélène, la chapelle (actuelle chapelle du lycée Saint-Marc), au sud, une grande maison de plan en U ouverte sur une cour arborée, à l'ouest un ensemble de bâtiments de moindre importance. Le plan parcellaire de 1890 indique qu'ils ont sans doute acquis, entre 1865 et 1880 au plus tard une troisième propriété sise au 9 rue Jarente, sur laquelle ils font édifier un immeuble ; on peut formuler l'hypothèse que ce dernier a été construit au moment même où ils obtenaient l'autorisation d'enseigner (le grand bâtiment à ailes en retour était en effet à usage d'habitation). Le terrain appartenait jusqu'alors à M. Plasson, co-fondateur de la Compagnie des bateaux Mouche dont les locaux occupaient les 3, 5 et 7 rue Jarente. Les décrets du 29 mai 1880 sur la laïcisation de l'enseignement ayant entraîné l'expulsion des jésuites et la confiscation de leurs biens, ces derniers sont rachetés par la Société anonyme des pères de famille de l'enseignement libre, plus tard dénommée Société foncière de Lyon et du Rhône (AC Lyon, 4 S 214). De nouveaux saisis en application des lois du 1er juillet 1901 (art. 3) et surtout du 7 juillet 1904, qui supprime les congrégations enseignantes, la totalité de leurs immeubles deviennent propriété du Crédit foncier de France lors de la vente par adjudication au Tribunal civil de première instance de Lyon le 22 février 1908.

Le 13 avril 1908, la Ville de Lyon, qui envisage depuis le début des années 1880 la construction d'une annexe pour le lycée Ampère (AC Lyon, 176 wP 50/29) et a déjà créé celle de l'Avenue de Saxe, décide d'acquérir conjointement avec l'État une partie de ces immeubles au Crédit foncier de France (extrait du registre des délibérations du conseil municipal et acte de vente, AC Lyon, 923 WP 335/2). La consistance des lots, vendus au prix de 300 000 francs, est la suivante : une maison 9 rue Jarente - 1 rue de l'Abbaye d'Ainay comportant trois étages carrés et sous-sol en pierre de taille et maçonnerie ordinaire, escalier intérieur en pierre ; un bâtiment rez-de-chaussée et cave voûtée ; un bâtiment 5 impasse Catelin en rez-de-chaussée et deux étages carrés en maçonnerie ordinaire attenant au précédent, une cour à l'est des bâtiments plantée d'arbres et comportant divers abris et WC. Deux plans de 1908 signalent ces nouveaux bâtiments affectés au lycée annexe

(ill. IVR84_20166901785 et 1786NUCA), dont la Ville entre en jouissance le 1er juillet 1908 (AC Lyon, 923 WP 335/2). La maison à l'angle de la rue Jarente correspond à l'ancien externat des jésuites, celles donnant sur l'impasse Catelin au Petit Externat.

L'architecte de la Ville Charles Meysson est chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux de réparations et d'aménagements par délibération du 25 octobre 1909, après avoir présenté ses plans, dressés le 20 mai 1908, le 12 décembre 1908 (AC Lyon, 946 WP 43). Les travaux comprennent la démolition d'une terrasse en surplomb au nu du mur clôturant la cour, le ravalement des façades avec badigeon, l'installation d'un chauffage central, la réfection des toitures, le remplacement des sols par des dallages en carreaux de ciment dans les classes, en parquet dans les logements de fonction. Toutes les boiseries et menuiseries sont peintes en faux bois ou à un ton avec filet ; les murs du parloir et des appartements sont couverts de papier-peint. Un mur de séparation est édifié entre le nouvel établissement et la Société immobilière de la rue Sainte-Hélène, en maçonnerie ordinaire puis pisé de mâchefer sur fondations en béton de graviers et chaux hydraulique. L'architecte fournit également les dessins du mobilier, qui est réalisé par Chrétien, entrepreneur de menuiserie à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or : tables de classe à deux places, chaises thermoplastiques en bois couché avec dossier droit et contreforts ; le reste du mobilier est acquis auprès de M. Philippi, directeur des magasins *Au Nouveau Lyon*. Le montant total des travaux s'élève à 74592 frs. La réception des travaux a lieu le 23 juin 1909 afin d'assurer la première rentrée à l'automne de la même année.

La distribution du bâtiment principal doit s'adapter à son étroitesse, qui ne permet de placer qu'une salle de classe dans sa profondeur. Aussi la totalité des espaces disponibles est-elle utilisée, y compris le sous-sol dans lequel sont aménagées la cuisine et la laverie, et les combles qui accueillent deux appartements pour le personnel, deux classes de dessin sous verrière et une salle de dépôt des modèles. Le rez-de-chaussée accueille trois salles de classe, la salle des professeurs et le réfectoire, dont les fenêtres ouvrent sur la rue Jarente, le 1er étage cinq salles de classe, le 2e deux salles d'étude et une salle de physique-histoire naturelle et une de chimie avec un laboratoire. Le deuxième bâtiment au nord permet de compléter le dispositif en installant les bureaux du directeur et de l'économiste, la loge du gardien et le parloir au rez-de-chaussée, deux à trois salles de classe et un vestiaire au 1er étage, et de créer un appartement pour le directeur au 2e étage.

Références documentaires

Documents d'archive

- **AC Lyon. 176 WP 050/20. Instruction publique. Projet de création d'un collège communal. Lycée, 1879-1881**
AC Lyon. 176 WP 050/20. **Instruction publique. Projet de création d'un collège communal. Lycée, 1879-1881**
AC Lyon : 176 WP 050/20
- **AC Lyon. 923 WP 355/2-3. Édifices à usage d'établissements d'enseignement. Création d'un lycée annexe dans le 2e arrondissement, 1908-1909**
AC Lyon. 923 WP 355/2-3. **Édifices à usage d'établissements d'enseignement. Création d'un lycée annexe dans le 2e arrondissement : acquisition d'immeubles rue Jarente, de l'Abbaye d'Ainay, impasse Catelin ; correspondance, rapports, délibérations, plans, actes de vente, arrêtés, exposé des motifs, 1908-1909**
AC Lyon : 923 WP 355/2-3
- **AC Lyon. 946 WP 43. Établissements d'enseignement. Lycée Ampère : entretien, réparation et aménagement des locaux et annexe Perrache, 1904-1924**
AC Lyon. 946 WP 43. **Établissements d'enseignement. Lycée Ampère : entretien, réparation et aménagement des locaux et annexe Perrache, 1904-1924**
AC Lyon : 946 WP 43

Documents figurés

- **Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 198)**
Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 198)
AC Lyon : 4 S 198
- **Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 214)**
Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 214)
AC Lyon : 4 S 214

- **Prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay ; en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)**
Prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay ; en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe, en jaune, une partie de ces immeubles nécessaire au prolongement de l'Abbaye d'Ainay / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)
AC Lyon : 923 WP 355/3

Bibliographie

- **Lycée général Saint-Marc. Histoire du lycée.** URL : <<http://www.lyceesaintmarc.org/informations/histoire-du-lycee>>
Lycée général Saint-Marc. Histoire du lycée, in **site internet du lycée Saint-Marc.** URL : <<http://www.lyceesaintmarc.org/informations/histoire-du-lycee>>
- **FOUILLOUX, Etienne, HOURS, Bernard (dir.). Les jésuites à Lyon, XVIe-XXe siècle.** Lyon : ENS Editions, 2005
FOUILLOUX, Etienne, HOURS, Bernard (dir.). **Les jésuites à Lyon, XVIe-XXe siècle.** Lyon : ENS Editions, 2005
p. 116
- **SUTEAU, Pierre-Yves. Du Lycée Ampère au Lycée du Parc, Lyon : 2010**
SUTEAU, Pierre-Yves. **Du Lycée Ampère au Lycée du Parc : la Longue Marche des Maires de Lyon. Gouvernement municipal et leadership urbain dans le projet de dédoublement du Lycée de Lyon (1873 – 1914).** Mémoire de séminaire de 4ème année, Université Lyon 2, Institut d'Etudes Politiques de Lyon. Lyon : 2010

Annexe 1

Vente par adjudication des immeubles des jésuites, 22 février 1908 (extrait ; AC Lyon, 923 WP 355/2) : Description des biens

Vente aux enchères publiques en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Lyon en 3 lots séparés d'un vaste tènement d'immeubles situés à Lyon, rue Ste Hélène 10, Impasse Catelin 4 et rue de l'abbaye d'Ainay 1, entièrement clos de murs comprenant une vaste maison d'habitation sur la rue Sainte hélène avec ailes en retour d'équerre, chapelle, cours, platanes, préau, et deux autres corps de bâtiments sur la rue de l'Abbaye d'Ainay et sur l'impasse Catelin.

Faits et procédure : cette vente a lieu aux requête, poursuite et diligence de Monsieur Amédée Gustave Victor Marie Ménage, administrateur judiciaire au tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue des Mathurins 44, agissant en qualité d liquidateur judiciaire et administrateur séquestre de tous les biens détenus par la Congrégation légalement dissoute des Jésuites dite Société de Jésus. Fonctions auxquelles il a été nommé par jugement du Tribunal civil de la Seine en date du 14 mai 1902, enregistré et publié dans la forme prescrite pour les annonces légales (...). Lequel fait élection de domicile et constitution d'avoué en les étude et personne de Me Paul Trillat, avoué près le tribunal civil de première instance de Lyon (...) en vertu d'un jugement rendu en la Chambre du conseil du Tribunal civil de première instance de la Seine à la date du 2 août 1907 (...).

Description des biens à vendre

(...)

Le bâtiment dit « Petit Externat » a son entrée sur l'impasse Catelin où il porte le numéro 4. Il est en façade, à l'ouest, sur une impasse, sur une longueur de 17m60 et a une autre façade de 8m 50 en retour au midi sur la rue de l'Abbaye d'Ainay. Ce bâtiment se compose de deux partie : l'une sur l'impasse Catelin, ayant rez-de-chaussée seulement, l'autre sur cour ayant rez-de-chaussée et deux étages au-dessus. La façade de ce bâtiment est percée de cinq ouvertures au rez-de-chaussée, dont un grand et solide portail à deux vantaux donnant accès, par un tambour, sur un large passage bitumé conduisant à une cour dite supérieure, au moyen d'une porte en chêne à triple vantaux et de quatre fenêtres barreaudées, sur l'impasse Catelin. La façade en arrière, corps sur cour, est percée, du côté de l'impasse Catelin, de trois croisées au premier étage et de deux croisées au 2e étage.

Le bâtiment dit " l'Externat " est à la suite du précédent et en façade sur la rue de l'Abbaye d'Ainay, sur une longueur de 42m30. Il comporte une autre façade en retour sur la rue Jarente ayant une longueur de 9m20. Ce bâtiment, de construction récente, est entièrement construit en maçonnerie avec des encadrements d'ouvertures, cordons, corniches et mansardes en pierre de taille. Il est couvert d'une toiture en sapin avec bri [sic] en ardoise et tuiles creuses. Il s'y

trouve : sous-sol, rez-de-chaussée, surélevé de six marches, et trois étages au-dessus. La façade à l'ouest, sur la rue de l' Abbaye d' Ainay, est percée de onze ouvertures en sous-sol, grillagées et barreaudées ; au rez-de-chaussée, de 11 grandes croisées cintrées avec barreaudages en fer dont six munies d' un grillage et un grand portail en chêne à deux vantaux en surélévation de 5 marches de la rue de l' Abbaye d' Ainay. Le premier étage est percé de dix fenêtres cintrées dont deux seulement sont munies de persiennes. Le deuxième étage est également percé de 10 fenêtres. Le troisième étage comporte douze ouvertures dont huit en mansardes. La façade en retour sur la rue de Jarente est percée de trois ouvertures en sous-sol en forme de soupiraux grillagés et barreaudés, de trois fenêtres cintrées et barreaudées au rez-de-chaussée et de trois fenêtres cintrées munies de persiennes aux premier et deuxième étages. Au 3e étage sont trois fenêtres avec persiennes en mansardes. La façade sur cour est percée au rez-de-chaussée de cinq ouvertures dont une porte à double vantaux donnant sur la cour supérieure dont il sera ci après parlé et quatre croisées cintrées avec un grillage. Le premier étage est percé de cinq croisées cintrées. Le 2e étage comporte aussi 5 fenêtres. On accède dans ce bâtiment eu rez-de-chaussée, à la fois par l'entrée du bâtiment dit « Petit Externat » et de la rue de l' Abbaye d' Ainay, par un perron en pierre de 5 marches où s'ouvre un grand portail à deux vantaux. Entre ces trois bâtiments et au centre des dits, existent deux cours de niveau différent. La cour au niveau du rez-de-chaussée et de l'impasse Catelin, sert de préau. Elle est entièrement close de murs et complantée de gros platanes donnant un ombrage complet. Des cabinets sont adossés contre le mur au midi, et des préaux couverts se trouvent contre le mur, à l'est, et en retour contre le mur, au midi. La cour inférieure occupe toute la partie comprise entre les ailes en retour du bâtiment principal et la façade au midi de ce bâtiment ; on y accède de la cour supérieure par un escalier en pierre.

Description intérieure des bâtiments dits Externat et Petit externat

On accède à " l'Externat " à la fois par le grand portail donnant sur l'impasse Catelin et par un autre portail à deux vantaux, à l'aide de 5 marches en pierre, sur la rue de l' Abbaye d' Ainay. A droite en entrant par l'impasse Catelin se trouve une assez grande pièce éclairée de deux croisées et servant d' antichambre. Plus loin, toujours à droite, se trouve une porte ouvrant sur un long et large corridor à arcades élevé, éclairé de 5 croisées et d' une imposte vitrée. Dans ce corridor, à gauche, sont trois portes s'ouvrant sur trois salles de classe éclairées chacune par deux grandes croisées dont quatre cintrées donnant sur un préau.

MANQUE

Presque à l'extrémité de cette galerie se trouve le portail s'ouvrant sur la rue de l' Abbaye d' Ainay ; au fond de ce corridor s'ouvre une porte à deux vantaux donnant accès à une grande salle de classe éclairée de quatre grandes croisées. Au fond de cette salle se trouvent deux portes également à deux vantaux conduisant à une autre pièce recevant le jour par deux fenêtres et donnant sur la rue de Jarente. A l'extrémité de ce grand corridor, un large escalier à linions [sic] et marches en pierre, très bien éclairé par deux rangs de fenêtres dans le sens vertical, conduit aux étages supérieure. Au premier étage côté sud est une sorte de vestibule recevant le jour par quatre grandes croisées. Au sud de ce vestibule, par un portail à deux vantaux, on entre dans une grande salle éclairée par quatre croisées. A la suite de cette pièce en est une autre dont les trois croisées donnent sur la rue de Jarente. Au nord du même vestibule sont trois autres salles éclairées chacune de deux croisées. Entre ces deux étages et au milieu de l'escalier, une porte s'ouvre sur des cabinets d'aisance.

Au deuxième étage, où s'arrête le grand escalier, se trouve, au sud, une pièce avec deux croisées ; une pièce sert de laboratoire et une autre grande pièce servant de musée et dont les trois croisées donnent sur la rue de Jarente. Du couloir qui dessert toutes ces pièces sur la rue de Jarente, un escalier en chêne donne accès au 3e étage.

Le troisième étage comprend deux pièces : l'une éclairée par une croisée, l'autre desservie par trois portes et recevant le jour par quatre croisées. Tout à côté, un petit escalier conduit à une tribune au-dessus de laquelle se trouvent les combles.

Au deuxième étage, au nord, est une assez vaste salle servant de salle de spectacle, avec la scène et ses accessoires éclairée de seize croisées et sur laquelle donne la tribune dont il a été parlé.

On accède au " Petit externat " par le même grand portail de l'impasse Catelin. A gauche, en entrant, et au nord du bâtiment de l'Externat, se trouvent deux pièces chacune éclairée d'une croisée et servant de conciergerie. A la suite est une autre pièce dite " La Procure ", éclairée par un ciel ouvert, puis un escalier de service en pierre donnant accès aux étages supérieurs. Immédiatement après l'escalier et sur l'allée donnant sur le préau, s'ouvre une porte conduisant à deux pièces chacune éclairée d'une croisée. Le premier étage comprend une vaste salle éclairée par quatre grandes fenêtres donnant sur cour et de quatre châssis côté ouest. A côté de cette pièce il y a une mansarde recevant le jour par un ciel ouvert. Le deuxième étage comporte deux grandes pièces : l'une éclairée à l'ouest par quatre croisées, l'autre prenant le jour à l'est par deux croisées. De cette dernière pièce, un petit escalier tournant, en fer, conduit à la salle de spectacle dont il a été parlé.

Du " Petit Externat " on accède, par un vaste corridor, à la cour supérieure et ce, par le portail à trois vantaux dont il a été parlé.

Annexe 2

Entreprises attributaires des marchés de travaux de réfection du bâtiment en 1909 (AC Lyon, 946 WP 43)

Maçonnerie : Peix, 8 rue de la Lône
Serrurerie : Brunard, 26 grande rue de la Guillotière
Peinture : Union Lyonnaise de peinture plâtrerie
Zinguerie : Thomas, 123-125 rue de Créqui
Menuiserie : Joly, 10 rue des Trois-Rois
Eclairage : Bardot, rue Duhamel
Vitrerie : Chauillac, rue de la Vigilance
Ameublement : Philippi, 26 cours Liberté

Illustrations



Plan général de la ville de Lyon : état des parcelles en 1865 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901792NUCA



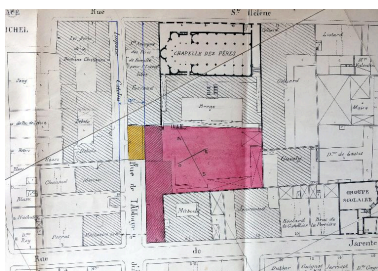
Plan général de la ville de Lyon : état des parcelles en 1890 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901793NUCA



Plan général de la ville de Lyon : état des parcelles en 1899 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901794NUCA



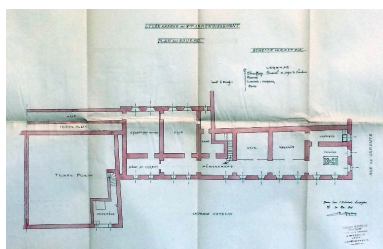
Plan des immeubles à acquérir par la Ville pour la création de l'annexe du lycée Ampère, 1908 ; en jaune, partie déjà acquise par la Ville pour prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901785NUCA



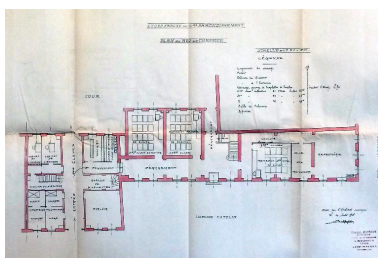
Plan d'ensemble annexé à l'acte de vente du Crédit foncier à la Ville, 1908 : en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe, en jaune, les portions d'immeubles d'immeuble dont le sol est nécessaire au prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay (AC Lyon, 923 WP 355)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901786NUCA



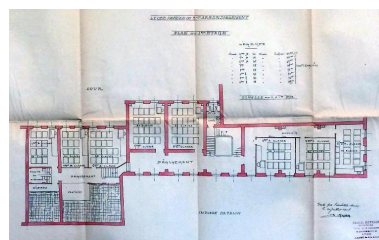
Plan parcellaire de la ville de Lyon, extrait : prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay (en rose, les bâtiments acquis pour l'annexe du lycée)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901809NUCA



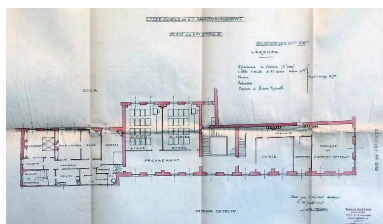
Plan du sous-sol, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901791NUCA



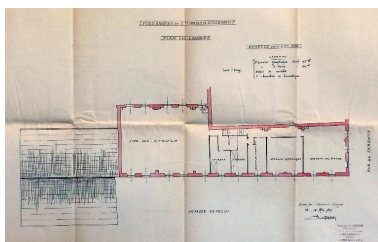
Plan du rez-de-chaussée, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901790NUCA



Plan du 1er étage, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901789NUCA



Plan du 2e étage, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901788NUCA



Plan des combes, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20166901787NUCA



Vue générale, depuis le nord
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902020NUCA



Elévations depuis le nord-ouest
Phot. Franck Trabouillet,
Phot. Jérémy Cuenin
IVR84_20196900265NUCAQ



Elévation principale, vue partielle depuis le nord-ouest
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902021NUCA



Vue générale depuis le sud
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902013NUCA



Vue d'ensemble, depuis le sud-ouest
Phot. Franck Trabouillet,
Phot. Jérémy Cuenin
IVR84_20196900262NUCAQ



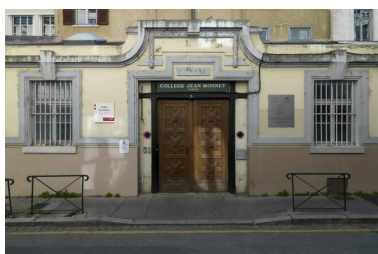
Élévation latérale :
détail du rez-de-chaussée
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902015NUCA



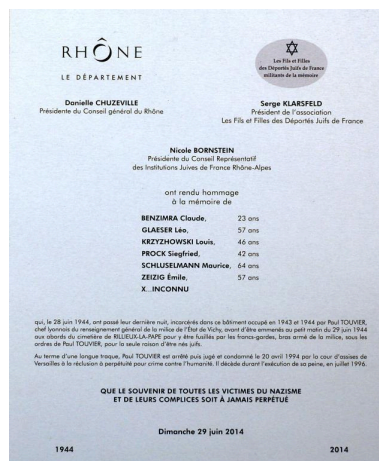
Porte d'entrée, élévation principale
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902016NUCA



Vue d'ensemble du 2e
corps de bâtiment impasse
Catelin, depuis le sud
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902017NUCA



Portail du 2e corps de
bâtiment, impasse Catelin
Phot. Franck Trabouillet,
Phot. Jérémy Cuenin
IVR84_20196900266NUCA



Plaque commémorative à la
mémoire des victimes de la
Milice à Lyon, apposée en 2014
Phot. Catherine Guégan
IVR84_20176902018NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'aire d'étude des lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IA00141303)

Présentation du secteur d'étude Lyon (IA69004589) Rhône-Alpes, Rhône, Lyon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Catherine Guégan

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon



Plan général de la ville de Lyon : état des parcelles en 1865 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214)

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 214)**
Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 214)
AC Lyon : 4 S 214

IVR84_20166901792NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan général de la ville de Lyon : état des parcelles en 1890 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214)

Référence du document reproduit :

- **Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 214)**
Plan général de la ville de Lyon. Ech. 1 : 500 (AC Lyon. 4 S 214)
AC Lyon : 4 S 214

IVR84_20166901793NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan général de la ville de Lyon : état des parcelles en 1899 (AC Lyon, 4 S 198 et 4 S 214)

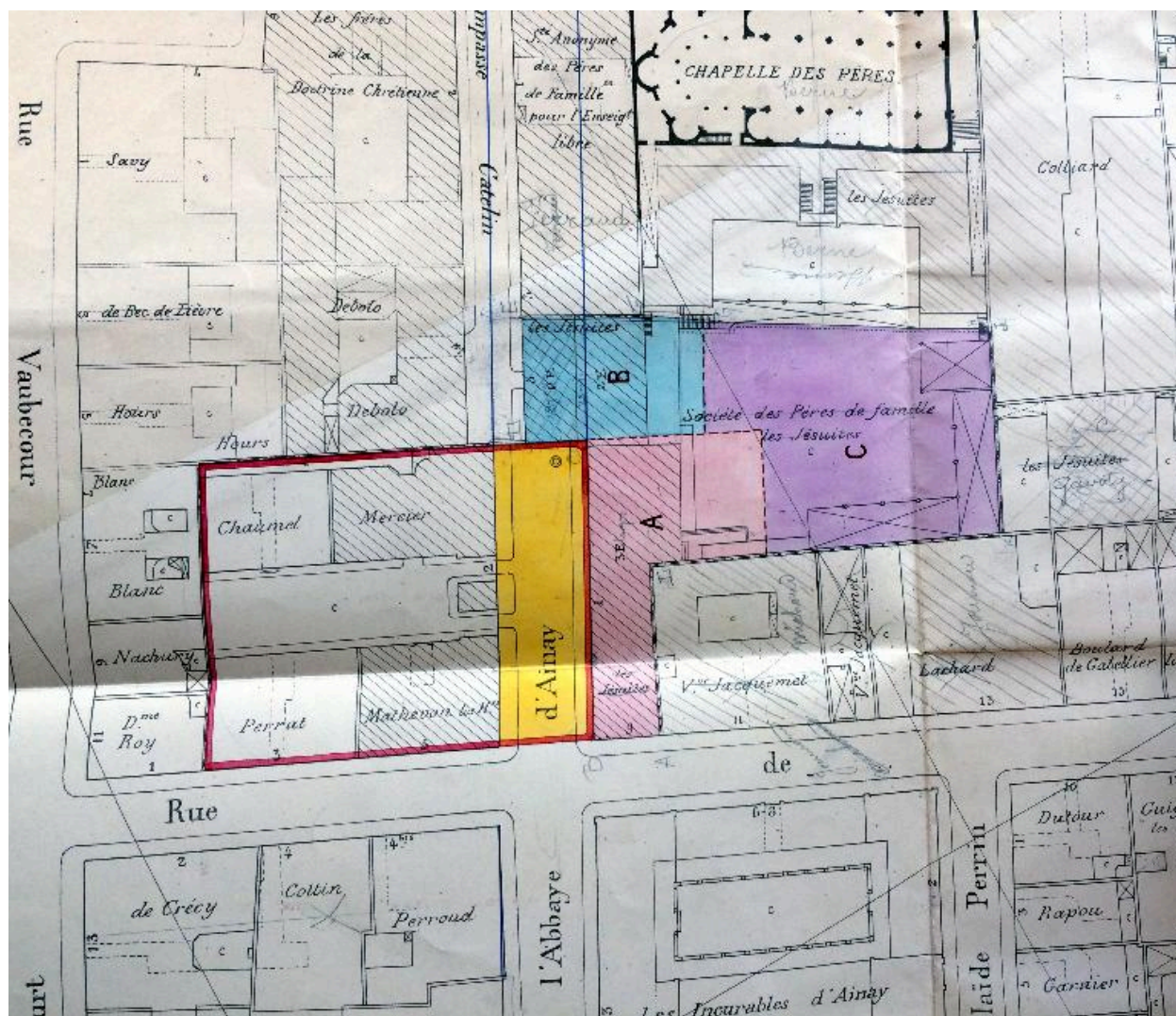
IVR84_20166901794NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des immeubles à acquérir par la Ville pour la création de l'annexe du lycée Ampère, 1908 ; en jaune, partie déjà acquise par la Ville pour prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay

Référence du document reproduit :

- **Création d'un lycée annexe dans le 2e arrondissement, acquisitions : plan des immeubles concernés / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)**
Création d'un lycée annexe dans le 2e arrondissement, acquisitions : plan des immeubles concernés / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)
AC Lyon : 923 WP 355/3

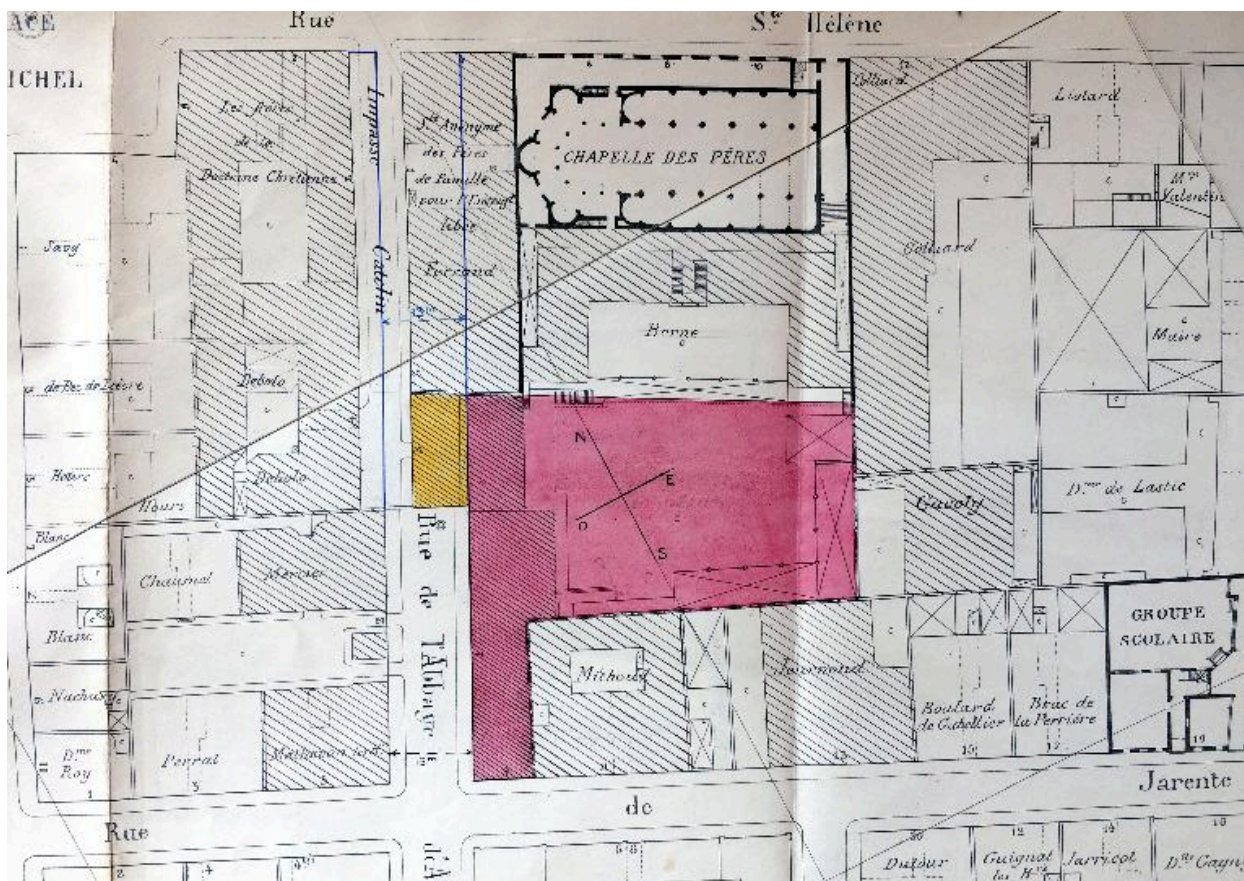
IVR84_20166901785NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan d'ensemble annexé à l'acte de vente du Crédit foncier à la Ville, 1908 : en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe, en jaune, les portions d'immeubles d'immeuble dont le sol est nécessaire au prolongement de la rue rue de l'Abbaye d'Ainay (AC Lyon, 923 WP 355)

Référence du document reproduit :

- **Prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay ; en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)**
Prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay ; en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe, en jaune, une partie de ces immeubles nécessaire au prolongement de l'Abbaye d'Ainay / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)
AC Lyon : 923 WP 355/3

IVR84_20166901786NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan parcellaire de la ville de Lyon, extrait : prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay (en rose, les bâtiments acquis pour l'annexe du lycée)

Référence du document reproduit :

- **Prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay ; en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)**
Prolongement de la rue de l'Abbaye d'Ainay ; en rose, les bâtiments affectés au lycée annexe, en jaune, une partie de ces immeubles nécessaire au prolongement de l'Abbaye d'Ainay / 1 Plan. 1908 (AC Lyon, 923 WP 355/3)
AC Lyon : 923 WP 355/3

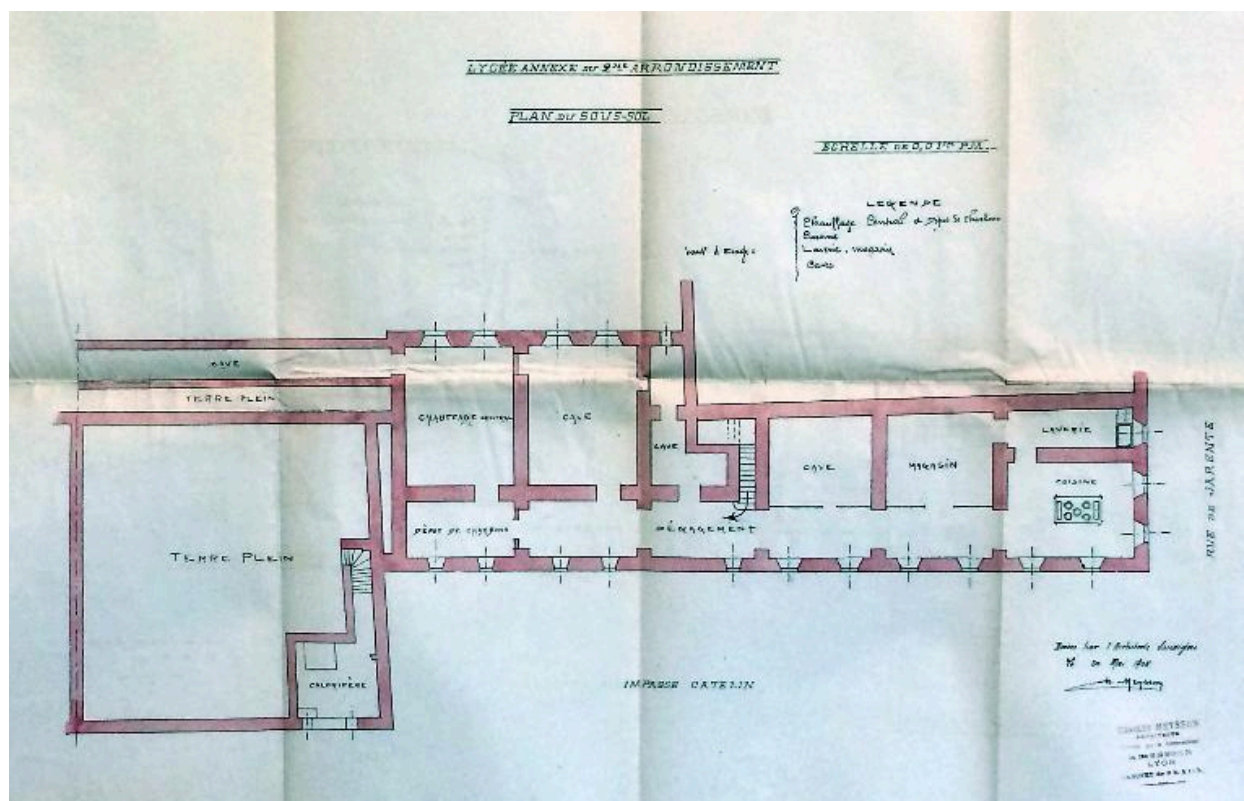
IVR84_20166901809NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du sous-sol, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)

Référence du document reproduit :

- **Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)**
Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908. 5 Dess. crayon, encre noire, rehauts d'encre rouge sur papier beige (AC Lyon, 946 WP 43)
AC Lyon : 946 WP 43

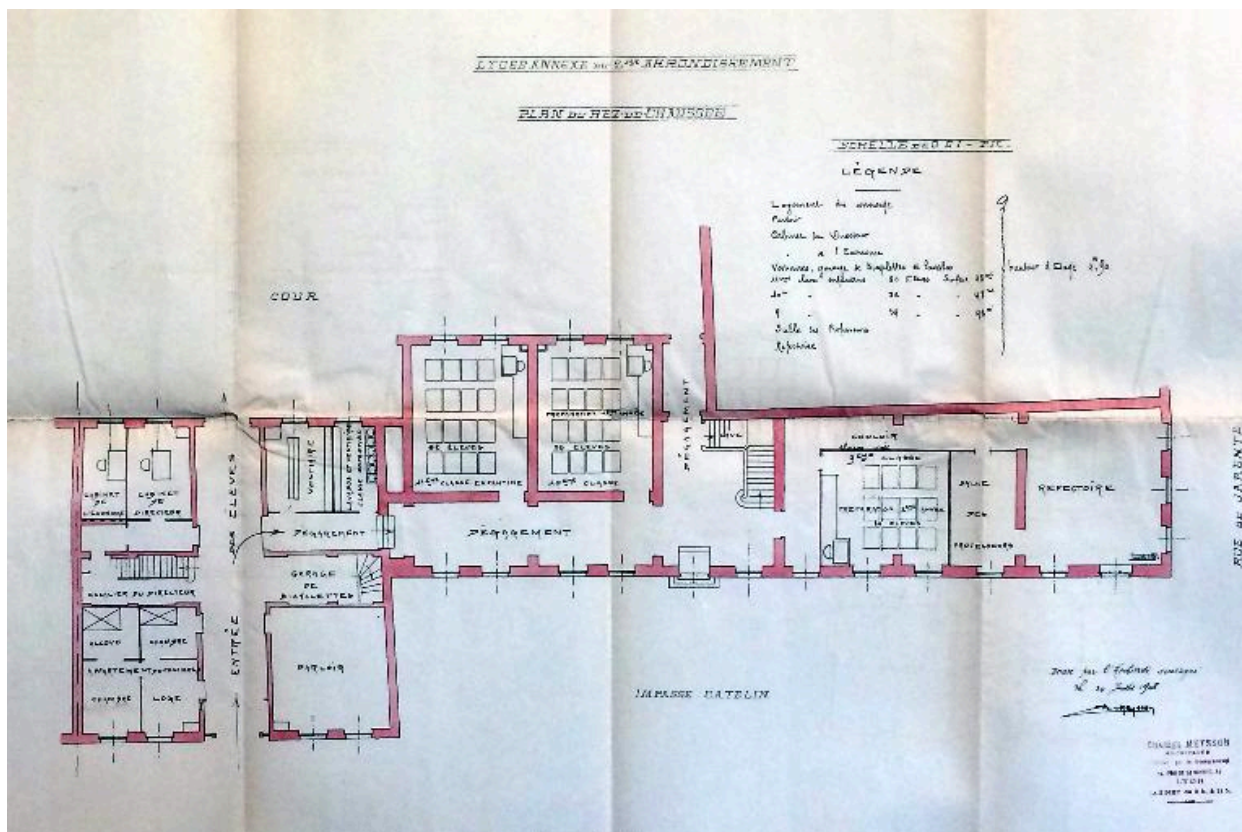
IVR84_20166901791NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du rez-de-chaussée, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)

Référence du document reproduit :

- **Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)**
Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908. 5 Dess. crayon, encre noire, rehauts d'encre rouge sur papier beige (AC Lyon, 946 WP 43)
AC Lyon : 946 WP 43

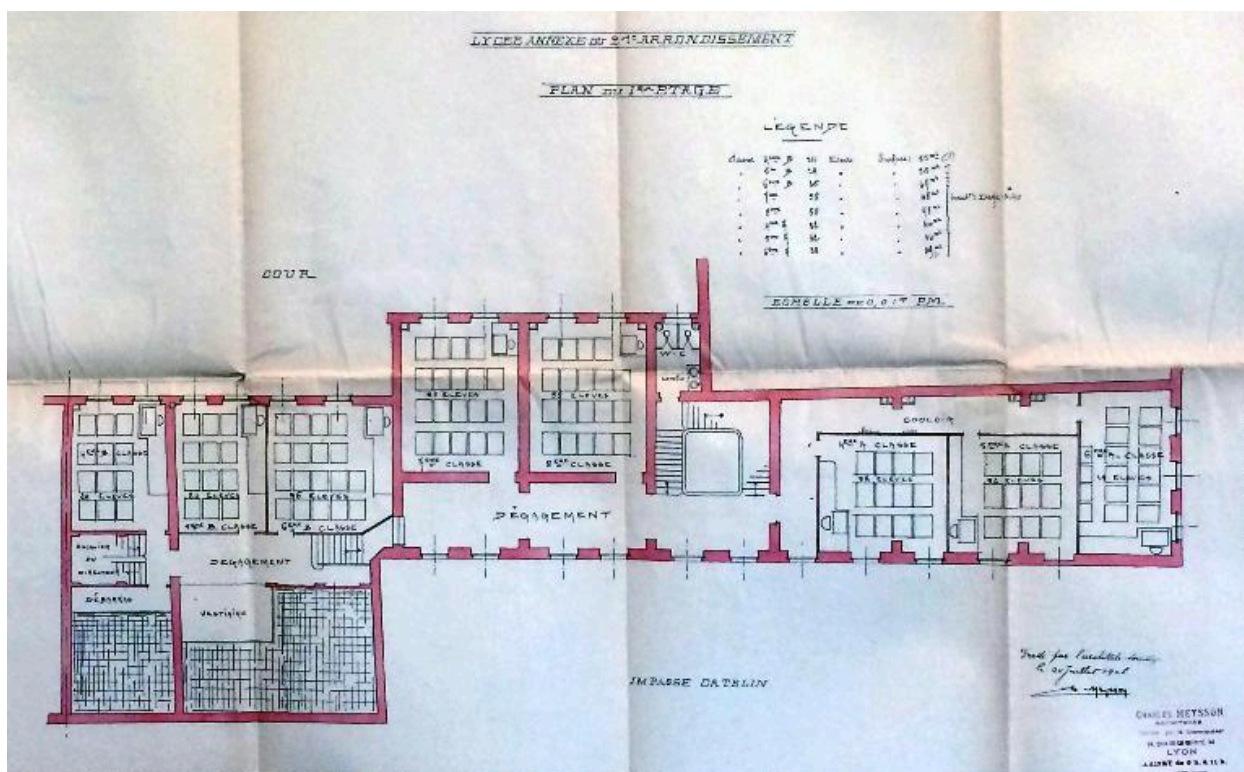
IVR84_20166901790NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 1er étage, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)

Référence du document reproduit :

- **Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)**
Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908. 5 Dess. crayon, encre noire, rehauts d'encre rouge sur papier beige (AC Lyon, 946 WP 43)
AC Lyon : 946 WP 43

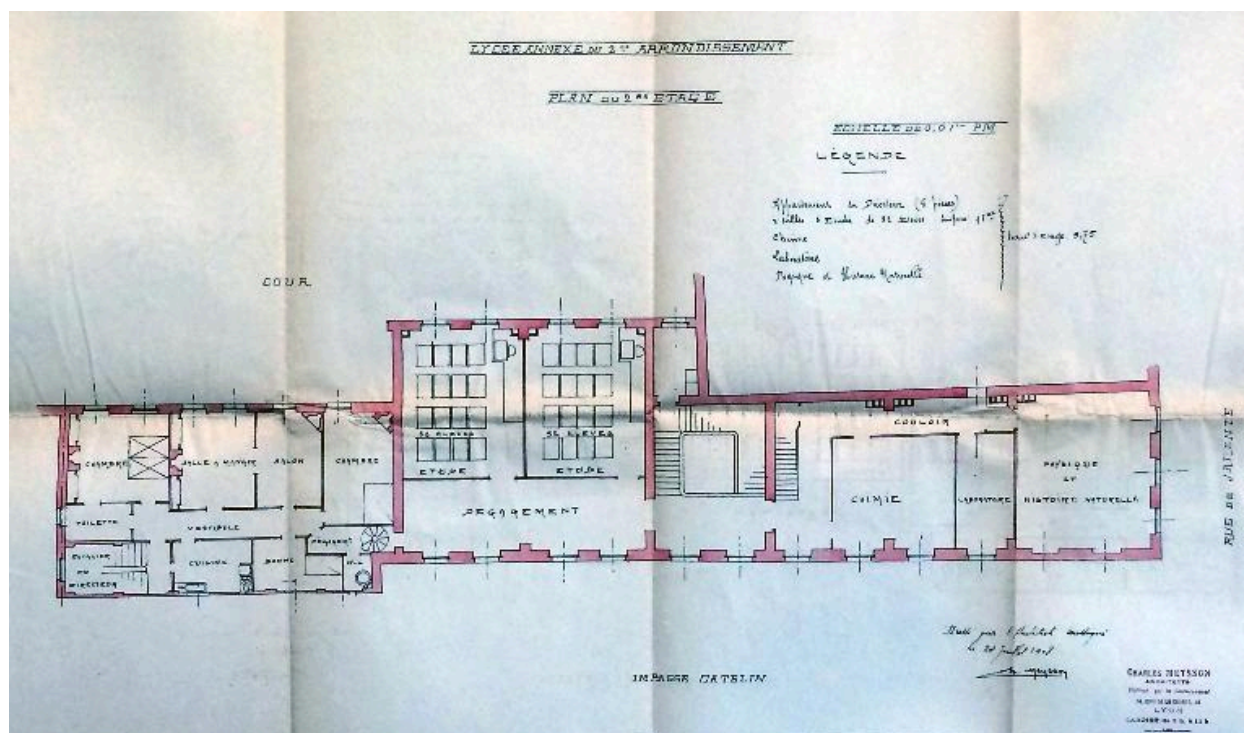
IVR84_20166901789NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan du 2e étage, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)

Référence du document reproduit :

- **Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)**
Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908. 5 Dess. crayon, encre noire, rehauts d'encre rouge sur papier beige (AC Lyon, 946 WP 43)
AC Lyon : 946 WP 43

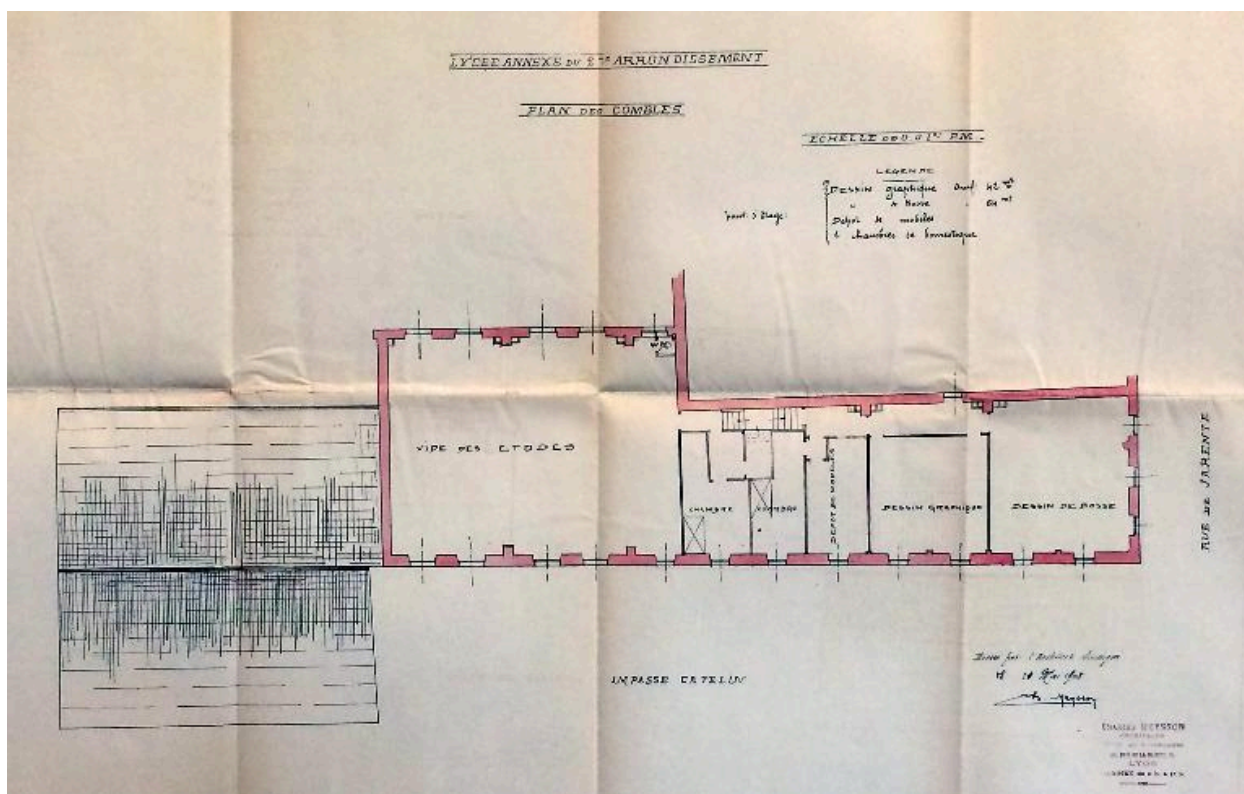
IVR84_20166901788NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des combles, par Charles Meysson, 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)

Référence du document reproduit :

- **Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908 (AC Lyon, 946 WP 43)**
Lycée Ampère. Annexe Perrache : plans / Meysson, Charles (architecte). 12 décembre 1908. 5 Dess. crayon, encre noire, rehauts d'encre rouge sur papier beige (AC Lyon, 946 WP 43)
AC Lyon : 946 WP 43

IVR84_20166901787NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

Technique de relevé : reprise de fond ;

© Archives municipales de Lyon

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale, depuis le nord

IVR84_20176902020NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévations depuis le nord-ouest

IVR84_20196900265NUCAQ

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet, Auteur de l'illustration : Jérémy Cuenin

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation principale, vue partielle depuis le nord-ouest

IVR84_20176902021NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale depuis le sud

IVR84_20176902013NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

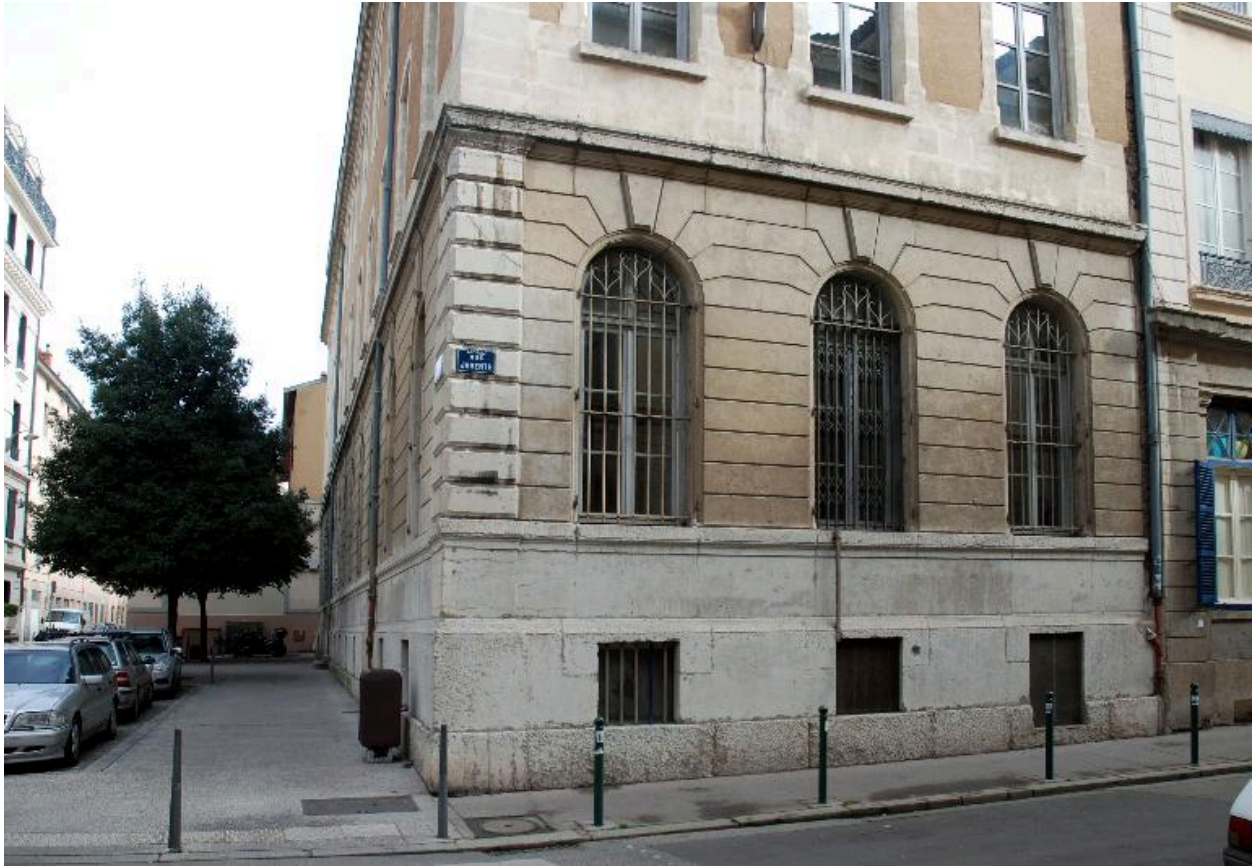


Vue d'ensemble, depuis le sud-ouest

IVR84_20196900262NUCAQ

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet, Auteur de l'illustration : Jérémy Cuenin

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation latérale : détail du rez-de-chausée

IVR84_20176902015NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porte d'entrée, élévation principale

IVR84_20176902016NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du 2e corps de bâtiment impasse Catelin, depuis le sud

IVR84_20176902017NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

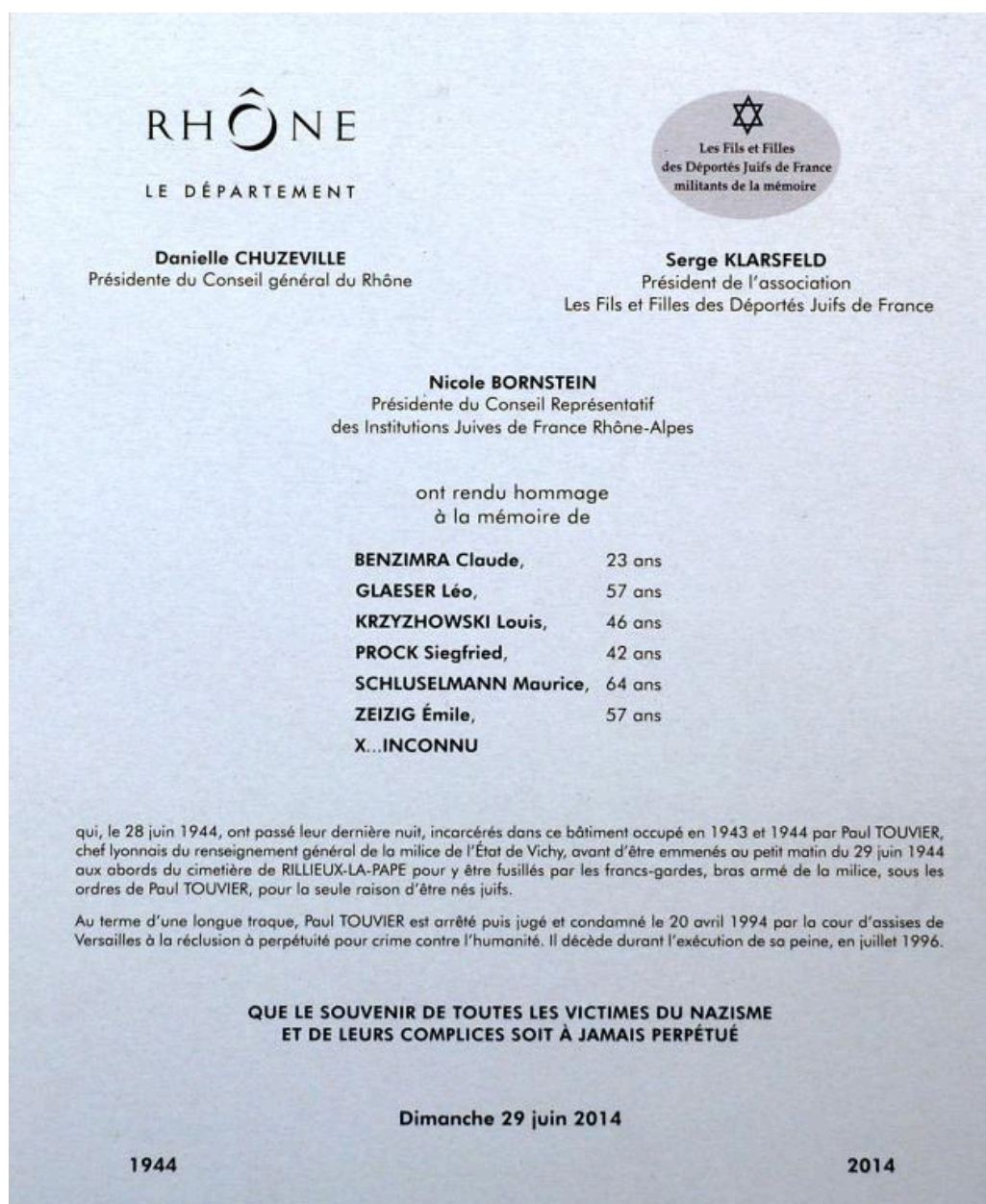


Portail du 2e corps de bâtiment, impasse Catelin

IVR84_20196900266NUCA

Auteur de l'illustration : Franck Trabouillet, Auteur de l'illustration : Jérémy Cuenin

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plaque commémorative à la mémoire des victimes de la Milice à Lyon, apposée en 2014

IVR84_20176902018NUCA

Auteur de l'illustration : Catherine Guégan

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ville de Lyon
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation